

**Modifications des délégués des communes de Rancenay et Vaire le Petit au sein
de la C.A.G.B**

Modification d'un délégué de la C.A.G.B. au sein du SMSCoT

Rapporteur : M. le Président

Suite à la démission de M. Gilbert GAUTHIER, le Conseil Municipal de la Commune de Rancenay, en date du 6 mai 2004, a désigné M. Michel LETHIER pour le remplacer comme délégué titulaire à la C.A.G.B., et a confirmé la désignation de Mme Bernadette BOURQUIN, comme déléguée suppléante.

Par ailleurs, M. Gilbert GAUTHIER représentait la C.A.G.B. en tant que délégué suppléant de M. Philippe CHANEY au sein du SMSCoT.

Par délibération en date du 25 mars 2004, le Conseil Municipal de la Commune de Vaire le Petit a désigné M. Jean-Noël BESANÇON comme délégué suppléant de M. Jean-François THIEBAUD au sein de la C.A.G.B. à la place de Mme Christine SALLÉ.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **installe M. Michel LETHIER comme délégué titulaire en remplacement de M. Gilbert GAUTHIER et M. Jean-Noël BESANÇON, comme délégué suppléant de M. Jean-François THIEBAUD, au sein de la C.A.G.B.**
- **désigne M. Michel LETHIER pour représenter la C.A.G.B au sein du SM SCoT en tant que délégué suppléant de M. Philippe CHANEY**

M. LETHIER prendra la place de M. GAUTHIER au sein de la commission n°6 de la C.A.G.B.

Pour extrait conforme,

Le Président